

QU'ARRIVE-T-IL SI... ?

Manquement mineur occasionnel	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Remise d'un « AVIS D'INTERVENTION » à l'élève ◆ Faire signer l'avis et retourner à l'école le lendemain à l'enseignante qui le remettra à la T.E.S. pour consignation. ◆ Un appel aux parents peut remplacer l'envoi de l'avis. ◆ Rencontre avec la T.E.S. afin de trouver des solutions ou identifier un geste réparateur.
Manquement mineur régulier	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Même procédure qu'au manquement occasionnel. ◆ Fiche de réflexion à faire signer par les parents. ◆ Perte possible d'une activité récompense ou d'un privilège ◆ Appel à la maison par la T.E.S.
Manquement mineur répété	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Même procédure qu'au manquement régulier. ◆ Retrait à l'interne ou externe pour une durée à déterminer. ◆ Rencontre avec les parents pour l'établissement d'un plan d'action

Manquement majeur unique (1er avis)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Retrait interne immédiat pour une durée à déterminer + fiche de réflexion ou geste réparateur. ◆ Faire signer le billet et retourner à l'école le lendemain qui le remettra à la T.E.S. pour consignation. ◆ Appel aux parents pour présenter les modalités (durée, travail à faire, réintégration).
Manquement majeur régulier (2e avis)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Retrait interne immédiat pour une durée à déterminer. ◆ Faire signer le billet et retourner à l'école le lendemain à la T.E.S. pour consignation. ◆ Appel aux parents par la direction. ◆ Rencontre avec les parents pour un plan d'action avant le retour en classe.
Manquement majeur répété (3e avis)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Application des modalités du plan d'action. ◆ Possibilité de présenter le dossier de l'élève au centre de services scolaire et mise en place de solutions.

EXEMPLES DE GESTES RÉPARATEURS

Dans toutes les situations, je reconnais ma responsabilité.

- ⇒ Je présente mes excuses à l'écrit ou à l'oral.
- ⇒ Je rends un service à l'autre. J'aide à soigner la personne blessée. Je propose à l'autre de jouer avec lui.
- ⇒ Je présente une activité positive sur un bon comportement (ex. lecture d'un livre traitant du leadership positif, réalisation et présentation d'une affiche sur le comportement à améliorer, etc.).
- ⇒ J'arbitre. Je patrouille et je félicite les bons coups. J'aide les plus jeunes dans les déplacements et les jeux.
- ⇒ Je range ce qui traîne ou ce qui a été déplacé. Je nettoie les lieux souillés.
- ⇒ Je fais un message à l'intercom sur les gestes bienveillants face à l'environnement.
- ⇒ Je remplace l'objet endommagé. Etc.

Centre
de services scolaire
des Appalaches

Québec



Règles de vie



2021-2022

Règles de vie 2021-2022

RESPECT – SENS DES RESPONSABILITÉS – BIEN-ÊTRE – SÉCURITÉ

Règles	Raisons	Exemples
Je respecte les autres par mes gestes et mes paroles quel que soit le contexte ou le moment.	<p>Pour vivre en harmonie.</p> <p>Pour me faire des amis.</p> <p>Pour ma sécurité et celle des autres.</p> <p>Pour éviter les conflits.</p> <p>Pour être fier de toi en tout temps</p>	<p>Je respecte les consignes des intervenants sans répliquer.</p> <p>J'évite de bousculer, de faire des jambettes, de pousser.</p> <p>J'évite tous les gestes de violence physique.</p> <p>J'utilise les outils technologiques adéquatement (TEAMS) pour les travaux scolaires.</p> <p>J'évite les paroles grossières et blessantes (menaces, intimidation, sarcasme).</p> <p>J'évite de crier dans l'école.</p>
Je respecte l'environnement et le matériel mis à ma disposition.	<p>Pour conserver le matériel en bon état.</p> <p>Pour garder un milieu de vie agréable.</p>	<p><u>Je respecte l'environnement et le matériel mis à ma disposition lorsque :</u></p> <p>Je garde l'école propre.</p> <p>J'ai deux paires de souliers (intérieur/extérieur).</p> <p>Je prends soin du matériel qui m'est prêté.</p>
Je prends mes responsabilités d'écopier et d'écopière.	<p>Pour me permettre un meilleur apprentissage</p> <p>Pour éviter les distractions et les conflits</p> <p>Pour ma réussite scolaire.</p>	<p><u>Je prends ma responsabilité d'écopier lorsque :</u></p> <p>Je laisse à la maison tout objet personnel (cellulaire, jouet, etc.).</p> <p>Je respecte les heures d'arrivée et de départ de l'école.</p> <p>Je respecte la tenue vestimentaire.</p> <p>Je remets mes travaux à temps.</p> <p>Je fais le travail demandé par l'adulte.</p>

Une fois que l'enseignante aura vu la signature de ce document, ce dernier doit être conservé à la maison.

J'ai pris connaissance des règles de vie de l'école. Je m'engage à contribuer à un milieu de vie agréable, à respecter ces règles et à assumer les conséquences liées à mon comportement.

Signature de l'élève

Signature des parents

Date

GESTION DES MANQUEMENTS

Il est important pour les intervenants d'avoir une approche bienveillante avec toi. Nous savons que tu es en apprentissage. Nous privilégions l'enseignement des bons comportements et l'adoption de ceux-ci. Tous les adultes de l'école t'accompagneront pour acquérir les comportements bienveillants sécuritaires, responsables et respectueux.

Différentes interventions éducatives seront déployées en tenant compte de l'âge, de la gravité, de la fréquence, de la durée, de l'intensité et de la complexité.

MANQUEMENT MINEUR	MANQUEMENT MAJEUR
<p>Comportement qui nuit à l'élève et au bon fonctionnement des activités de l'école. Ce type de manquement nécessite une intervention de la part de l'adulte témoin de l'événement et la mise en place d'une démarche éducative graduée.</p>	<p>Comportement qui constitue une atteinte grave aux règles qui contrevient au bon déroulement de la vie scolaire. Ce type de manquement pouvant porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des personnes nécessite une intervention immédiate.</p>
Exemples de comportements	Exemples de comportements
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Crier dans l'école ou dans l'autobus ⇒ Bousculer, pousser, faire des jambettes ⇒ Dire des mots grossiers, paroles blessantes ⇒ Bris de matériel (pourrait être facturé aux parents) ⇒ Avoir en sa possession des objets personnels (cellulaire, etc.) ⇒ Contester les consignes, argumenter ⇒ Ne pas remettre ses devoirs, signatures (si répétitif et persistant) ⇒ Refuser de faire le travail demandé (si répétitif et persistant) ⇒ Autre. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Impolitesse majeure ⇒ Opposition à un intervenant ⇒ Violence physique (coups de pieds, coups de poings, bagarre, agression) ⇒ Vandalisme ⇒ Vol ⇒ Menaces ⇒ Violation de la vie privée ⇒ Autres <p>*** Lorsqu'il s'agit d'une situation d'intimidation ou de violence, nous nous référons au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence du CSSA.</p>

Une accumulation de manquements mineurs ne peut constituer un manquement majeur.